

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-277 du 11 Juillet 1996

chargeant Monsieur Emmanuel GOLOU,
Ministre des Mines, de l'Energie et
de l'Hydraulique de l'intérim de
Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé, de la Protec-
tion Sociale et de la Condition Fémi-
nine pour compter du 1er Juillet 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouver-
nement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 1er Juillet 1996, Monsieur Emmanuel GOLOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 11 Juillet 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : FR 6 AN 4 CC 2 CS 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 SGG 4 MSPSCF-
MMEH AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JO 1.-